

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — ABONNEMENTS COMMERÇANTS (CGV B2B)

Dernière mise à jour : 08/08/2026

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent exclusivement aux contrats d'abonnement conclus entre **Kévin FLAMBARD, entrepreneur individuel** (SIRET : 821 993 557 00031, 852 avenue du Grésivaudan, 38570 Tencin) (ci-après « MyFidWallet ») et tout **professionnel** (personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité commerciale) souscrivant à un abonnement sur la plateforme <https://myfidwallet.fr>.

Ces CGV sont des contrats **B2B (Business to Business)**. Le droit de rétractation prévu pour les consommateurs (article L.221-18 du Code de la consommation) ne s'applique pas.

Nature de la solution : MyFidWallet est un outil de gestion de commandes et de fidélité. Il ne constitue pas un logiciel de caisse au sens de l'article 286 I-3° bis du Code général des impôts (CGI) et ne se substitue pas au système d'encaissement du Client. Il appartient au commerçant de se conformer aux obligations légales relatives à son logiciel de caisse.

Traitement des données personnelles : Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme, MyFidWallet agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD. Les conditions de ce traitement sont définies dans l'[Annexe — Accord de sous-traitance des données personnelles](#), qui fait partie intégrante des présentes CGV.

Article 2 — Offres et tarifs

MyFidWallet propose les abonnements suivants :

Plan	Mensuel	Annuel
Basic	15 € HT/mois	144 € HT/an, soit 12 € HT/mois

Plan	Mensuel	Annuel
Essentiel	30 € HT/mois	288 € HT/an, soit 24 € HT/mois

Aucun abonnement ne comporte d'engagement de durée. Les deux formules sont résiliables à tout moment ; elles ne diffèrent que par la fréquence de facturation. La formule annuelle représente une remise de **20 %** par rapport au tarif mensuel.

Les prix sont indiqués **hors taxes (HT)**. La TVA applicable sera ajoutée conformément à la réglementation en vigueur au taux applicable à la date de facturation.

MyFidWallet se réserve le droit de modifier ses tarifs. Toute modification sera communiquée au commerçant au moins **30 jours avant** sa prise d'effet. Le commerçant disposera de ce délai pour résilier son abonnement sans frais.

Article 3 — Période d'essai

Tout nouveau compte commerçant bénéficie d'une **période d'essai gratuite de 30 jours**, donnant accès à l'ensemble des fonctionnalités. Aucun moyen de paiement n'est requis pour démarrer l'essai.

À l'issue de la période d'essai, l'accès aux fonctionnalités commerçant est suspendu jusqu'à souscription d'un abonnement payant. Les données sont conservées.

Article 4 — Souscription et paiement

4.1 Souscription

La souscription à un abonnement payant s'effectue directement depuis le compte commerçant sur la plateforme. Elle implique l'acceptation des présentes CGV.

4.2 Paiement

Le paiement est réalisé par **carte bancaire** via notre prestataire sécurisé **Stripe** (certifié PCI-DSS). MyFidWallet ne stocke aucune donnée bancaire.

Le commerçant autorise le prélèvement automatique à chaque échéance (mensuelle ou annuelle selon le plan choisi).

4.3 Renouvellement

L'abonnement est renouvelé **automatiquement** à chaque échéance. Le commerçant recevra une notification par email avant chaque renouvellement annuel.

4.4 Programme de parrainage

Un commerçant peut obtenir un crédit sur son abonnement en parrainant d'autres professionnels. Ce crédit s'impute automatiquement sur ses factures et ne peut donner lieu à aucun versement en numéraire. Les modalités, taux et durées sont définis dans les [Conditions du programme de parrainage](#), qui peuvent évoluer moyennant un préavis de 30 jours ; les crédits déjà acquis restent acquis.

4.5 Échec de paiement

En cas d'échec de paiement, MyFidWallet en informera le commerçant par email. Plusieurs tentatives de prélèvement seront effectuées. Sans régularisation dans un délai de **14 jours**, l'accès aux fonctionnalités commerçant sera suspendu (les données sont conservées). Sans régularisation dans un délai de **60 jours**, le compte pourra être résilié.

Article 5 — Résiliation

5.1 Résiliation par le commerçant

Le commerçant peut résilier son abonnement à tout moment depuis son espace de gestion (portail de facturation Stripe) ou en contactant contact@myfidwallet.fr.

La résiliation prend effet à la fin de la période d'abonnement en cours. Aucun remboursement prorata temporis n'est effectué pour la période restante, sauf disposition légale contraire.

5.2 Résiliation par MyFidWallet

MyFidWallet peut résilier l'abonnement avec un préavis de **30 jours** en cas de :

- Violation grave ou répétée des CGU
- Utilisation frauduleuse de la plateforme

En cas de faute grave caractérisée, la résiliation peut être immédiate sans préavis.

5.3 Export des données métier à la résiliation

À la suite de toute résiliation, le commerçant peut demander un export de ses **données métier** en adressant une demande à contact@myfidwallet.fr. L'export sera fourni dans un délai de **15 jours ouvrés** au format JSON.

L'export inclut exclusivement les données auxquelles le commerçant avait accès pendant son abonnement : catalogue de produits, configuration du programme de fidélité, historique de commandes et de récompenses (avec identifiants clients anonymisés). Les données personnelles des clients finaux (adresse email, etc.) ne sont pas communicables au commerçant, conformément au RGPD — le commerçant n'ayant jamais eu accès à ces informations pendant la durée de son abonnement.

Les données du compte sont conservées **90 jours** après la résiliation, puis définitivement supprimées, sauf obligation légale de conservation plus longue.

Article 6 — Obligations de MyFidWallet et niveau de service (SLA)

MyFidWallet s'engage à :

- Fournir l'accès aux fonctionnalités du plan souscrit
- Assurer une **disponibilité mensuelle de 99 %** de la plateforme, hors maintenances planifiées et cas de force majeure
- Réaliser les maintenances planifiées de préférence en dehors des heures ouvrées (entre 22h et 6h, heure de Paris), avec un préavis de **48 heures** par email
- Sauvegarder les données du commerçant pendant toute la durée de l'abonnement
- Notifier le commerçant dans les **4 heures** en cas d'incident majeur affectant la disponibilité du service

En cas d'indisponibilité non planifiée dépassant **8 heures consécutives** sur un mois civil, le commerçant peut demander un avoir équivalent au prorata du temps d'indisponibilité constaté, sur simple demande à contact@myfidwallet.fr. Cette disposition ne s'applique pas aux interruptions dues à un cas de force majeure ou au fait d'un tiers.

Article 7 — Obligations du commerçant

Le commerçant s'engage à :

- Régler les sommes dues aux échéances convenues
 - Utiliser la plateforme conformément aux CGU
 - Respecter la réglementation applicable à son activité professionnelle
 - Ne pas tenter de contourner les mécanismes de sécurité ou de paiement
-

Article 8 — Limitation de responsabilité

La responsabilité de MyFidWallet est limitée au montant des sommes effectivement versées par le commerçant au cours des 12 derniers mois précédant le fait générateur du litige.

MyFidWallet ne saurait être tenue responsable des préjudices indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, préjudice commercial ou d'image.

Article 9 — Confidentialité

MyFidWallet s'engage à traiter les données du commerçant de manière confidentielle et à ne pas les communiquer à des tiers, sauf obligations légales ou sous-traitants strictement nécessaires au fonctionnement du service (cf. [Politique de confidentialité](#)).

Article 10 — Imprévision

Les parties renoncent expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil relatives à l'imprévision. Chaque partie assume les risques économiques liés à l'exécution des présentes CGV tels qu'ils existaient au moment de leur acceptation.

Article 11 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut d'accord dans un délai de 30 jours, le litige sera soumis aux **tribunaux compétents du ressort du siège social de Kévin FLAMBARD (Tribunal de commerce de Grenoble)**.